

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 mars 2015

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 13 avril 2015**

---

Les Actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le :

**Lundi 13 avril 2015 à 10h,  
30 Avenue Kléber – 75116 PARIS**

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée a été publié au BALO du 6 mars 2015. Cet avis peut également être consulté sur le site internet de la société : [www.fdlogements.fr](http://www.fdlogements.fr)

Les documents prévus par l'article R. 225-81 et 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

Conformément aux dispositions de l'article R 225-88 du code de commerce, tout Actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les actionnaires titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les informations relatives à cette assemblée peuvent également être consultées sur le site internet de la société et être obtenues auprès du service juridique de la société 10 avenue Kléber -75116 Paris.

Les documents qui doivent être communiqués au titre de l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis à disposition des actionnaires au plus tard le 23 mars 2015 sur le site Internet de la Société.

Tout Actionnaire peut prendre connaissance au siège social, dans les délais légaux, des documents prévus aux articles L 225-115, R 225-83 et R225-90 du code de commerce dans les conditions prévues à l'article R 225-89 dudit code.

## CONTACTS

### Relations presse

Géraldine Lemoine

Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00

[geraldine.lemoine@fdr.fr](mailto:geraldine.lemoine@fdr.fr)

### Relations investisseurs

Paul Arkwright

Tél : + 33 (0)1 58 97 51 85

[paul.arkwright@fdr.fr](mailto:paul.arkwright@fdr.fr)

### Foncière Développement Logements

Foncière Développement Logements, filiale de Foncière des Régions, est spécialisée dans la détention d'actifs résidentiels en France. Elle détient un patrimoine d'une valeur de 800 M€ (à fin 2014).

[www.fdlogements.fr](http://www.fdlogements.fr)

### Foncière des Régions, co-créditeur d'histoires immobilières

Acteur de référence de l'immobilier tertiaire, Foncière des Régions a construit son développement et son patrimoine autour d'une valeur clé et caractéristique, celle du partenariat. Avec un patrimoine total de 16 Md€ (10 Md€ en part du groupe) situé sur les marchés porteurs que sont la France, l'Allemagne et l'Italie, Foncière des Régions est aujourd'hui le partenaire reconnu des entreprises et territoires, qu'elle accompagne dans leur stratégie immobilière avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions est engagée principalement aux côtés des Grands Comptes (Orange, Suez Environnement, Edf, Dassault Systèmes, Thales, Eiffage...) sur le marché des Bureaux. Le groupe déploie également son activité, de façon pionnière et pertinente, sur deux autres secteurs stratégiques que sont le Résidentiel en Allemagne et l'Hôtellerie en Europe.

[www.foncieredesregions.fr](http://www.foncieredesregions.fr)

